

AVIS DE SUSPENSION D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CAPBRETON

Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial

Par arrêté n°149/2019, le Maire de la Commune de Capbreton, en attente de l'avis de l'autorité environnementale, a suspendu, pour une durée maximale de 6 mois, l'enquête publique relative au projet de Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial de Capbreton prévue du 13 mai 2019 au 13 juin 2019.

Cet arrêté est consultable à la Mairie de Capbreton.

Le présent avis sera affiché sur les panneaux d'affichage de la commune, à la Mairie de Capbreton et publié dans deux journaux habilités à recevoir des annonces légales dans le département des Landes et sur le site internet de la Ville <http://www.capbreton.fr>.

Le Maire de Capbreton, Patrick LACLÉDÈRE